



La nouvelle déchetterie d'Héricourt c'est :

- + de quais
- + de places
- + de services
- ...et + d'heures

3 nouvelles filières

- Le polystyrène
- Les huisseries bois ou PVC
- Le plâtre

Ce qui change !

Déchets verts

Une grande plate-forme pour déposer les déchets verts, c'est plus simple!

À noter : cette plate-forme sera fermée une journée par mois pour effectuer le broyage.

Un affichage sera effectué par le SYTEVOM pour annoncer le jour de fermeture de la plate-forme déchets verts.



Des horaires étendus

Été - du 1^{er} mars au 31 octobre

- lundi à samedi 9 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h

Hiver - du 1^{er} novembre au 28/29 février

- lundi à samedi 9 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h



Vous avez dû recevoir un badge d'accès à la **nouvelle déchetterie** et à toutes les déchetteries du secteur **SYTEVOM**. Si vous n'avez pas reçu ce badge, vous pouvez en faire la demande directement auprès du **SYTEVOM** par téléphone au **03 84 76 93 09** ou en remplissant un formulaire lors de la 1^{ère} visite à la déchetterie.

www.payshericourt.fr



En cas de non respect des consignes de tri un accroche bac sera positionné sur le bac de collecte non conforme.

- ABRE
- BELVERNE
- BREVIILLIERS
- BUSSUREL
- CHAGEY
- CHAMPPEY
- CHALONVILLARS
- CHAVANNIE
- CHENEBIER
- COISEVAUX
- COURMONT
- COUTHÉVANS
- ÉCHEVANS
- ÉTOBON
- ÉCHEVANS-S/MT VALDOIS
- HÉRICOURT
- LAPRE
- LE VERNOY
- LUZE
- MANDREVILLARS
- SAULNOT
- TAVEY
- TRÉMOINS
- VERLIANS
- VILLERS-SUR-SAULNOT
- VYANS LE VAL

Je trie un peu, beaucoup, mais comme il faut !!!

1, 2, 3 trie!

www.payshericourt.fr



journal d'informations • N° 10 • juillet 2018

édito

Depuis le début de l'année 2018, les ordures ménagères (bacs verts) ne sont plus collectées qu'une fois tous les 15 jours, sur l'ensemble du territoire communautaire. Les premiers résultats et analyses de collecte confortent cette décision et témoignent de votre engagement dans cette démarche de bonne gestion. Je vous en remercie. Les bons résultats de collecte de 2017 et de ce début d'année souffrent toutefois d'une hausse des taux de refus de tri, ce qui impacte nos bons résultats et génère de la dépense supplémentaire pour ce service.

Faire baisser le taux de refus de tri, pour revenir à un taux acceptable et moins pénalisant pour le financement de la redevance, sera le challenge de la fin de l'année 2018, il appartient donc à tous de faire des efforts et de bien respecter les consignes de tri.

Je compte sur vous et vous souhaite de passer un bel été.

Aussi j'ai souhaité mettre l'accent à travers ce numéro sur les bons gestes et sur ce qu'il faut éviter.

Le Président
Fernand BURKHALTER
Maire d'Héricourt

En parallèle et afin d'aller toujours plus loin dans notre démarche éco-responsable, le SYTEVOM en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, a ouvert une nouvelle déchetterie à Héricourt à proximité de l'ancien site. Je vous invite à vous y rendre et utiliser ce bel équipement.

Bien cordialement
Burkhalter



pays d'Héricourt
communauté de communes

Maison du Territoire
3 rue Niemöller
70400 Héricourt

tél. 03 84 46 98 70
fax : 03 84 46 98 71

trions@payshericourt.fr

Directeur de la publication :
Fernand Burkhalter

Comité de Rédaction :
Jean-Claude Kubler,
Fabrice Vrillacq

Conception impression :
UP-SOLUTIONS Montbéliard

Photos :
services de la communauté
de communes, CITEO

Imprimé sur papier recyclé

Consignes de tri des bacs jaunes

Encore beaucoup d'erreurs qui pourraient être évitées



Ne pas mettre de tri en sacs, mais en vrac !



Ne pas mettre de jouets en plastique mais les déposer en déchetterie.



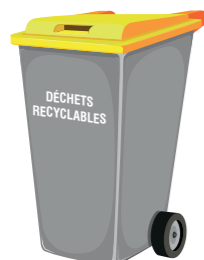
Ne pas mettre de textile ou de chaussures, utiliser les points de collectes prévus à cet effet.



Ne pas mettre de bouteilles en verre, utiliser les POINTS VERRE.



Ne pas mettre de sacs-poubelle vides ou pleins, le bac vert est là pour ça !



Alors ne mettez que ces déchets dans le bac de tri JAUNE ...

JE TRIE : Emballages en plastique, emballages métal, papier, carton...



Briques en carton



Bouteilles et flacons en plastique



Papiers et emballages en carton



Emballages en métal



Et les p'tis nouveaux... (pots, barquettes, sachets...)



ATTENTION,
Dans le bac jaune c'est en vrac et non imbriqué !

... et ce sera parfait !

www.payshericourt.fr

Pensez aux composteurs



Vous avez toujours la possibilité d'acheter des composteurs. Trois modèles sont proposés au tarif de 25 euros :

- 2 modèles bois de 400 ou 600 litres
- 1 modèle plastique de 400 litres

Pour tout renseignement contactez le service de collecte au 03 84 46 66 72

modèle 400 L



modèle 400 L ou 600 L



Dépôts sauvages

Rappel : Le fait de déposer des déchets dans la nature, à côté ou dans le conteneur de quelqu'un d'autre est considéré comme un dépôt sauvage. « Article R635-8 du code pénal : Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5^e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit. »